

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

L'an deux mille vingt
Le 29 octobre à 18h30
Le comité syndical du Syndicat mixte pour le tri sélectif et
le traitement des déchets ménagers et assimilés de la région
de MONISTROL sur LOIRE (S.Y.M.P.T.T.O.M.), légalement convoqué,
s'est réuni à la Maison des Associations de MONISTROL sur LOIRE
sous la présidence de
Monsieur Jean-Paul LYONNET Président de séance

Etaient présents :

. Les membres délégués, ci-après (22):

Guy JOLIVET – Philippe GESSEN
Pierre ETEOCLE (suppléant de M. Jean-Pierre MONCHER)
Fabien BONNISSOL
Jean-Paul LYONNET – Christian BONNEFOY – Laurent CAPPY
Anne DEFOUR
Bernard BARRY – Didier ROUCHOUSE –
Patrick RIFFARD – Michel CONVERS
Jean-Paul CELLE

Michel MONDON
Pascal MEILLER
Eric DUBOUCHET
Anthony MOUNIER
Thierry BENEVENT
Alain FOURNIER
Pierre LIOGIER – Evelyne BAYET – Nathalie ARSAC-DELAIGUE

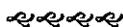
Etaient absents excusés et ont donné pouvoirs (2) :

Monsieur Alain MARTIN à Monsieur Philippe GESSENS
Monsieur Yves BRAYE à Monsieur Didier ROUCHOUSE

Etaient absents (11) :

Josiane GIRAUD
Éric GROS
Thierry ASTIER
Calogero GIUNTA – Anne MANGIARACINA
Dominique FREYSSINET
Karine LARDON
Justine ROUX
Christian GIBERT
Pierre MOREL
Jean-Paul AULAGNIER

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

N° 2020.10.24

Objet : Création d'un poste d'adjoint technique

Monsieur le Président informe les délégués que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au comité syndical de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Compte tenu de la restructuration du SYMPTTOM, il y a lieu de créer un emploi permanent à temps complet et de recruter un personnel technique.

Le niveau de recrutement proposé est celui d'un agent au grade d'adjoint technique (catégorie C)

Les principales missions confiées à cet agent seraient :

- Piloter et contrôler le service des déchèteries qui met en œuvre les opérations de gestion et de traitement des déchets
- La gestion du personnel des déchèteries
- Être garant de l'évacuation et de la valorisation des déchets, en conformité avec les réglementations,
- Assurer la mission de prévention de déchets en liaison avec la chargée de communication,
- La gestion de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) de Perpezoux.

L'échelonnement indiciaire et la durée de carrière de cet emploi sont fixés conformément aux textes en vigueur. Cet agent pourra percevoir l'indemnité d'administration et de technicité (IAT) ainsi que l'indemnité d'exercice de missions des préfectures (IEMP) dont les taux seront précisés par arrêté individuel de Monsieur le Président.

Monsieur le Président propose à l'assemblée délibérante de créer l'emploi décrit ci-dessus et par conséquent de l'intégrer au tableau des effectifs à compter du premier novembre 2020.

Au regard de ce qui précède, Monsieur le Président propose :

- **DE CREER** un poste d'adjoint technique à temps complet à compter du 1^{er} novembre 2020
- **DE M'AUTORISER ET ME DONNER TOUS POUVOIRS** pour engager toutes les démarches, à prendre toute décision et à signer tous documents, pour assurer l'exécution des présentes dispositions.

Monsieur le Président invite le Comité Syndical à se prononcer en la matière.

Le comité syndical décide
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité sur 24 votants,

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL



N° 2020.10.24 (suite)

- **DE CREER** un poste d'adjoint technique à temps complet à compter du 1^{er} novembre 2020
- **D'AUTORISER ET DE DONNER TOUS POUVOIRS** à Monsieur le Président à engager toutes les démarches, à prendre toute décision et à signer tous documents, pour assurer l'exécution des présentes dispositions.



POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Fait et délibéré

À MONISTROL sur LOIRE

Le 30 Octobre 2020

S.Y.M.P.T.T.O.M
17, Rue du Général de Chabron
BP 20029
43120 MONISTROL SUR LOIRE
Tél : 04 71 75 57 57

Le Président,


Jean-Paul LYONNET